

Le 11 décembre 2012,

Madame Mireille FAUGERE,
Monsieur Christian POIMBOEUF,

Les élus SUD Santé au CTEL du groupe MONDOR vous interpellent sur l'absence de dialogue social et l'attitude de plus en plus méprisante de Madame ORIO, directrice du GH. Ce qui jusqu'ici paraissait supportable ne l'est plus. Si Madame Orio prétend respecter les instances, par les faits elle démontre le contraire.

Pour exemple :

- une limitation du temps de parole pendant l'instance
- une utilisation intense de son téléphone portable pendant le temps de parole des élus
- une discussion avec ses collaborateurs en aparté

Oui, ne lui en déplaise, le petit peuple à le droit de s'exprimer, c'est la loi, et malgré son agacement, ce qu'elle considère comme une perte de temps doit être l'espace privilégié d'un dialogue social de qualité.

Les sujets présentés en instance sont le plus souvent déjà appliqués en service donc sans avis du CTEL (Les 12h dans le service de dialyse de l'hôpital Henri Mondor par exemple).

Lors de vote CONTRE à des points, sa pratique est de repasser le même sujet sans aucun changement ni d'autres propositions (les haltes garderies sur le groupe, la charte du bloc de l'hôpital Mondor).

Des points sont purement supprimés de l'ordre du jour (comme la gestion du service SAMU).

Emblématique, symbolisant en cela notre colère, l'impasse réelle de la direction et de l'encadrement dans la gestion du dossier "bloc opératoire" est aujourd'hui la partie la plus visible de cette absence de dialogue. Alors qu'ils s'inscrivaient dans un travail de réflexion sur la réorganisation du bloc opératoire, se faisant clairement force de proposition et pas seulement sur l'aménagement de leur amplitude horaire de travail, la volonté affichée par la directrice jusque dans la période dédiée à l'évitement du conflit de faire sans eux révèle le peu d'intérêt de celle-ci pour le personnel mais surtout l'état d'esprit qu'elle imprime dans un très délétère "raison contre tous".....

Sur les autres hôpitaux du groupe, l'absence de décisions des directeurs et la peur affichée sur leur visage fait preuve de l'emprise totale que Madame Orio a instauré sur notre groupe.

Nous ne sommes pas responsables de l'instauration d'un CTE par groupe et du fait que là où il fallait minimum 4 heures par établissement pour traiter des sujets, il faut maintenant le même temps pour 5 hôpitaux. Cette organisation entraîne à chaque fois des reports de séance, les points urgents sont donc reportés c'est le cas du service facturier qui devait être vu le jeudi 27 septembre 2012, a été repoussé le jeudi 25 octobre 2012 pour passer seulement le vendredi 29 novembre 2012.

Nous ne sommes pas responsables non plus des emplois du temps surchargés des directeurs.

Si Madame Orio n'a pas le temps de se préoccuper des revendications des « petites mains », il va falloir qu'elle le trouve avant que le vent de la colère ne se transforme en tempête.

Aussi, pour toutes ces raisons invoquées, et parce qu'ils en ont assez du mépris, les représentants SUD Santé du personnel ne siégeront pas au CTEL du 13 décembre 2012 et demandent à la Direction Générale de l'AP-HP de rétablir un vrai dialogue.

Jean-Louis CHANCLUD, Secrétaire de la section Georges Clémenceau
Pascal GREMERET, Secrétaire de la section Emile Roux
Hassène HAMOUDI, Secrétaire de la section Joffre Dupuytren
Jean-Claude LAMART, Secrétaire de la section Albert Chenevier
Sylvie RICHETON, Secrétaire de la section Henri Mondor

Copie à :

- Madame la Ministre de la Santé Marisol TOURAINE,
- Madame Martine ORIO,
- Monsieur ALEXANDRE, Madame Isabelle BURCKARD, Madame Valérie DELEUZE DORDRON, Monsieur Julien DELIE, Monsieur Philippe LE ROUX.